



ORDRE DE MALTE
FRANCE

BIENVENUE À L'ORDRE DE MALTE FRANCE



1 VOTRE CONTRAT

Avant de pouvoir commencer votre mission, nous devons établir votre contrat. N'oubliez pas d'envoyer toutes les pièces jointes demandées ! L'Agence du Service Civique doit ensuite valider votre dossier ce qui peut prendre jusqu'à 3 semaines.



2 DÉCOUVRIR L'OMF

Vous intégrez une association forte de 900 ans d'histoire au service des plus fragiles. **Faire plus, mais surtout faire mieux !** Tel est notre défi et la vision partagée par l'ensemble des équipes, pour continuer à placer la personne humaine au coeur de son action.



3 VOTRE MISSION

Un tuteur est désigné pour vous aider à vous orienter sur votre lieu de mission, et sera en charge de votre bonne intégration dans l'équipe. Il sera **vos** référent tout au long de la mission. Un 1^{er} bilan téléphonique sera prévu pour vous permettre d'exprimer vos attentes pour cette mission.



4 FORMATION

Les formations sont nécessaires au bon déroulement de votre mission. Outre la formation de formateur dès le début de votre contrat pour ceux qui dispensent les PSC1, des sessions vous seront proposées pour développer vos compétences. La **formation Civique et Citoyenne**, obligatoire, sera organisée par le siège vers la mi-parcours.



5 FIN DE MISSION

Votre mission prend fin, de nombreuses possibilités s'offrent à vous ! N'attendez pas seulement le Bilan Nominatif pour définir votre projet d'avenir.

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT

Des questions ? Contactez EMILIE RIOLLET
e.riollet@ordredemaltefrance.org